

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du jeudi 29 juin 2023

Date de convocation : 20/06/2023
Date d'affichage : 20/06/2023
Date de mise en ligne : /2023
Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 10 votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-neuf juin à vingt heures zéro quatre minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - PONS Claude - RODIA Christophe - HUGONNET Marc
– PESENTI Jean-François - THIRIET Hubert – PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-
Yves.

Excusées :

FACHINETTI Aurélia, excusée donne pouvoir à MAZUIR Carole,
GRILLET Rodrigue, excusé donne pouvoir à THIRIET Hubert,
MAITREPIERRE Sylvie, excusée donne pouvoir à SERVIGNAT Odette
FREITAS Laure, excusée donne pouvoir à PERRODIN Emilie
BOUVIER Alexis

Secrétaire de séance : SERVIGNAT Odette

La séance est ouverte à

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2023 est approuvé par le secrétaire de séances
et le maire.

PROCES-VERBAL DE SEANCES

1 Décision Modificative n° 1 Budget communal

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la décision modificative n° 1 sur le budget
principal.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Procès-Verbal 2023-06-29

2 Décision Modificative n° 1 Budget Eau

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la décision modificative n° 1 sur le budget Eau.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

3 Instruction droit des sols - Convention du service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme

Après deux ans d'application de la convention du service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme, cette dernière nécessite des clarifications notamment du point de vue de son article 8 portant sur les dispositions financières. Une nouvelle convention a donc été rédigée.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la nouvelle convention de mutualisation de l'instruction des actes d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4 Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le principe du référent déontologue,
- DESIGNER M. CIAUDO comme référent déontologue,
- VALIDER le montant de l'indemnité de vacation par dossier soit 80 €.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5 Demande de l'agent d'entretien

Le conseil municipal, après avoir délibéré, APPROUVE la demande de l'agent d'entretien.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

6 Modification du règlement de l'école

Après bilan de cette rentrée 2022-2023, il convient de revoir la tarification des prestations.

Tarif des repas	2022-2023 En €	2023-2024 En €
Enfant	3,60	3,80
Adulte	4,00	4,20

Procès-Verbal 2023-06-29

Tarif des garderies	2022-2023 En €	2023-2024 En €
Matin	1,50	2
Midi	2,00	2
Soir	1,50	2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nouvelle tarification de la cantine et de la garderie à compter de la rentrée 2023-2024 et
- **APPROUVE** les modifications du règlement de la cantine et de la garderie.

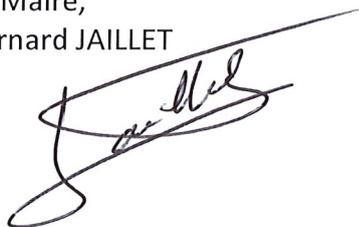
Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fin de séances : 22h43

A Lavancia-Epercy, le 29 juin 2023

Signature

Le Maire,
Bernard JAILLET



Le secrétaire de séance,
Odette SERVIGNAT

